



**PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ADMISSION D' ACTIONS NOUVELLES
RÉSULTANT DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE A CATÉGORIE
D'INVESTISSEURS**

(visa n°06-132 délivré par l'AMF en date du 3 mai 2006)

Émetteur :	NicOx SA (ci-après, « NicOx » ou la « Société »).
Code ISIN :	FR0000074130.
FTSE classification sectorielle :	40 – Biens de consommation cycliques, 48 – Pharmacie, 486 – Pharmacie.
Dates de l'autorisation de l'assemblée générale des actionnaires et des décisions du Conseil d'administration :	Assemblée générale du 1 ^{er} juin 2005 et Conseil d'administration des 13 avril et 27 avril 2006.
Nombre d'actions émises dont l'admission sur le marché Eurolist d'Euronext Paris est demandée :	4 552 000 actions d'une valeur nominale de 0,2 euro chacune, soit une augmentation de capital d'un montant nominal de 910 400 euros, représentant 14,16 % du capital social avant augmentation du capital et 12,40 % après augmentation du capital.
Prix de souscription :	10 euros par action.
Produit de l'émission :	
Produit brut et net de l'émission :	Le produit brut de l'émission est de 45 520 000 euros, prime d'émission comprise. Le produit net de l'émission est estimé à 42 930 668 euros.
Charges liées à l'émission :	Les frais légaux et administratifs sont estimés à 313 332 euros. La rémunération globale des intermédiaires financiers est estimée à 2 276 000 euros.
But de l'émission :	NicOx a l'intention d'affecter le produit de l'émission principalement au développement clinique des candidats médicaments les plus avancés de son portefeuille de produits.
Modalités de l'émission :	Les actionnaires ayant renoncé à leur droit préférentiel de souscription au profit de sociétés ou fonds gestionnaires d'épargne collective investissant dans le secteur pharmaceutique / biotechnologique, l'émission a été réservée à : <ul style="list-style-type: none">• Oppenheimer Funds plc – Oppenheimer Global Fund pour 1 530 actions• Atlas Global Growth Fund pour 17 800 actions• Clarington Global Equity Fund pour 11 730 actions• Security Equity Fund – Global Series pour 7 430 actions• SBL Fund – Series D (Global Series) pour 26 870 actions

Aucune copie de ce communiqué de presse n'est et ne doit être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.

- Clarington Global Income Fund pour 3 470 actions
- Ultra Series Fund Global Securities Fund pour 2 410 actions
- JNL/ Oppenheimer Global Growth Fund pour 13 880 actions
- Oppenheimer Global Fund pour 757 940 actions
- Clarington Global Equity Class pour 1 890 actions
- Oyster World Opportunities pour 6 330 actions
- TD Global Select Fund pour 38 400 actions
- Oppenheimer Global Securities Fund/ VA pour 163 560 actions
- Metropolitan Series Fund, Inc. - Oppenheimer Global Equity Portfolio pour 15 070 actions
- ING Oppenheimer Global Portfolio pour 124 500 actions
- USAZ Oppenheimer Global Fund pour 8 850 actions
- MassMutual Premier Global Fund pour 36 100 actions
- OFITC Global Fund pour 12 240 actions
- QVT Fund LP pour 550 000 actions
- D.E. Shaw Meniscus International, Inc. pour 500 000 actions
- Radcliffe SPC, Ltd. for and on behalf of the class A Convertible Crossover Segregated Portfolio pour 300 000 actions
- UBS O'Connor LLC fbo O'Connor PIPES Corporate Strategies Master Limited pour 300 000 actions
- Capital Ventures International pour 250 000 actions
- Grafton Capital Limited pour 200 000 actions
- Cranshire Capital, LP pour 195 000 actions
- SDS Capital Group SPC, Ltd pour 150 000 actions
- Lacuna Sicav – Lacuna APO Biotech Subfund pour 100 000 actions
- Al-Midani Investment Company pour 100 000 actions
- Enable Growth Partners LP pour 70 000 actions
- Enable Opportunity Partners LP pour 10 000 actions
- Pierce Diversified Strategy Master Fund LLC pour 20 000 actions
- Iroquois Master Fund Ltd. pour 100 000 actions
- Kings Road Investments Ltd. pour 100 000 actions
- Merrion Capital Group pour 70 000 actions
- Compania Intl Financiera pour 50 000 actions
- Nite Capital, LP pour 50 000 actions
- CCR Chevrillon Philippe pour 40 000 actions
- Truk Opportunity Fund, LLC pour 36 800 actions
- Truk International Fund, LP pour 3 200 actions
- ComInvest Asset Management S.A. pour 35 000 actions
- Micoud Investments Ltd pour 30 000 actions
- Franklin M. Berger pour 25 000 actions
- FCP CIC Nouveau Marché pour 17 000 actions.

Les souscriptions et versements ont été reçus et déposés auprès de Société Générale, qui a émis le certificat du dépositaire.

Date de versement des fonds : Le 3 mai 2006.

Aucune copie de ce communiqué de presse n'est et ne doit être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.

Date d'inscription en compte des actions	Le 3 mai 2006.
Date de jouissance des actions nouvelles :	1 ^{er} janvier 2005.
Cotation des actions nouvelles :	Prévue sur le marché Eurolist d'Euronext Paris le 5 mai 2006.
Cours de bourse de l'action NicOx (Euronext Paris – Eurolist)	Cours extrêmes du 1 ^{er} janvier 2006 au 27 avril 2006 : plus haut 13,83 euros, plus bas 3,24 euros. Dernier cours coté le 27 avril 2006 : 11,27 euros (Source : Euronext Paris).
Contact investisseurs	Damian Marron Vice President Corporate Development NicOx SA B.P. 313 2455 route des Dolines, Espace Gaïa II 06906 Sophia Antipolis Cedex Tel : 04.92.38.70.20 Télécopie : 04.97.15.22.10 Site web : www.nicox.com E-mail : marron@nicox.com
Mise à disposition du prospectus	Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers est constitué : <ul style="list-style-type: none">- du document de référence de la société NicOx, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 mars 2006 sous le numéro D. 06-0140 ; et- de la note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers le 3 mai 2006 sous le n° 06-132. Des exemplaires de ce prospectus sont disponibles sans frais au siège social de NicOx ainsi que les sites Internet de NicOx (http://www.nicox.com) et de l'Autorité des marchés financiers (http://www.amf-france.org). L'attention du public est attirée sur la rubrique « Facteurs de risques » du prospectus.
Diffusé du communiqué	Ce communiqué est publié à la demande de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre des articles 222-1 et s. du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières au public ni une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières du public en France. Les Actions Nouvelles ne seront et ne pourront être offertes ou vendues au public en France, sauf à des investisseurs qualifiés et/ou à un cercle restreint d'investisseurs, dans les deux cas agissant pour compte propre, conformément aux articles L. 441-1, L. 441-2 et D. 411-1 du Code Monétaire et Financier.

Aucune copie de ce communiqué de presse n'est et ne doit être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les Actions Nouvelles n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du « U.S. Securities Act of 1933 », tel que modifié, et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption à l'obligation d'enregistrement. NicOx n'a pas l'intention d'enregistrer les Actions Nouvelles aux Etats-Unis d'Amérique. Aucune copie de ce communiqué de presse n'est et ne doit être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.